



PROCES-VERBAL de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **22 avril 2011**

L'an deux mil onze, le **22 avril à 20 heures trente.**

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de : Monsieur Pierre BACQUÉ, Maire de le Vaudoué.

Présents : M. BACQUÉ Pierre, Maire,
M. DESPLANCHES Jean-Pierre, Maire-Adjoint,
M. ROMBI Jean-François, Mme JOLY Elisabeth, Mme COLLIGNON Françoise,
M.LEROY Christophe, M. TIXIER Thierry, Mme LEFEVRE Françoise, Mme
OZANNE Michèle, Mlle DELORME Stéphanie, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme SERIEYS Janine, Mme VERRECCHIA Brigitte, M.CAUBET
Octave, Maires-Adjoints,

Pouvoirs : Mme SERIEYS Janine donne pouvoir à M. BACQUE , Mme
VERRECCHIA donne pouvoir à M. DESPLANCHES, M. CAUBET donne pouvoir à
Mme COLLIGNON

Secrétaire de séance : M. Christophe LEROY

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
13	10	13

Date de la convocation
15 avril 2011

Date d'affichage
15 avril 2011

Le compte rendu du conseil municipal du 25 mars 2011 est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Compte administratif 2010
2. Compte de Gestion 2010
3. Budget Primitif 2011
4. Régime indemnitaire personnel communal
5. Questions diverses

1 – Compte administratif 2010 et affectation du résultat

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de **Monsieur DESPLANCHES**, Maire-Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par Monsieur Pierre BACQUÉ, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1.) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement :

RECETTES réalisées : 615.372,49 €

DEPENSES réalisées : 494.243,89 €

Excédent de l'exercice : 121.128,60 €

Excédent reporté (002) : 112.751,73 €

Excédent cumulé : 224.603,46 €

Investissement :

RECETTES réalisées : 95.501,66 €

DEPENSES réalisées : 85.505,37 €

Excédent de l'exercice : 9.996,29 €

Déficit reporté (001) : 5.276,87 €

Excédent : **4.719,42 €**

R.A.R(recettes à reporter) : 4 000,00 €

R.A.R(recettes à reporter) : 17.761,34 €

Déficit cumulé : 8.741,92 €

2) Constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3) Vote et arrête à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4) Considérant le **déficit** d'investissement, décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2010 s'élevant à **8.741,92 €** ainsi :

- la somme de **8.741,92 €** à la section d'investissement au compte 1068.
- la somme de **224.603,46 € - 8.741,92 € = 215.861,54 €** à la section de fonctionnement au compte 002.

2 – Compte de Gestion 2010

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BACQUÉ, Président,

après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice **2010** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développements des comptes de tiers, ainsi que de l'actif, l'état passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2010**,

après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant sur le bilan de l'exercice **2010**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant l'exactitude des écritures :

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier **2010** au 31 décembre **2010**, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2010**, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

DECLARE qu'à l'unanimité, le compte de gestion dressé pour l'exercice **2010** par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3 – Budget 2011

Vote des taux des contributions directes

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à fixer les taux des impôts locaux pour l'année 2011. Sur proposition de la Commission des finances, le Conseil Municipal est favorable au maintien d'une progression modérée de l'évolution des taux et à l'unanimité :

DECIDE d'appliquer une variation de taux de 1.030%

	Bases notifiées	Taux votés
Taxes Habitation	1.888.000	16,25 %
Taxe Foncière (bâti)	1.093.000	15,66 %
Taxe Foncière (non bâti)	41.500	48,68 %
Taxe Professionnelle	84.000	21,59 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE de voter les taux proposés.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter pour l'année 2011 un Budget Unique et donne lecture de ce budget.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à établir un Budget Unique.

DECIDE de reprendre, après lecture du résultat de l'exercice 2010 :

Section Fonctionnement excédent : 215.861,54 €

Section Investissement déficit : 4.719,42 €

ACCEPTE à l'unanimité le Budget 2010 s'équilibrant en RECETTES et en DEPENSES comme suit :

Section Fonctionnement : 1 000.314,54 €

Section Investissement : 210.641,99 €

Attribution des subventions aux Associations

Vu les demandes formulées par les associations, Monsieur le Maire propose de voter pour l'année 2011, les subventions de fonctionnement (Art 6574 du budget) autres organismes, comme suit :

	bilan reçu	mémoire	proposition	vote
Age d'or	x	900,00	900,00	900,00
Anciens combattants du Vaudoué	x	383,00	900,00	900,00
Amicale Aînés ruraux	x	153,00	160,00	160,00
Ass. Parents d'élèves du Vaudoué	x	183,00	200,00	200,00
ESF	x	763,00	1 144,00	1 144,00
FNACA	x	77,00	80,00	80,00
Jeunes sapeurs pompiers la Chapelle	x	183,00	200,00	200,00
Les Amis du patrimoine	x	100,00	120,00	120,00
Vaudoué en Gâtinais	x	73,00	100,00	100,00
Amicale Anciens pompiers	x		150,00	150,00
TOTAL		2 815,00	3 954,00	3 954,00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le versement des subventions ci-dessus.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget au chapitre 012

4 – Régime indemnitaire personnel communal

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de traiter ce sujet lors du prochain conseil.

5 – Questions diverses

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22h45*

**Le Maire,
Pierre BACQUÉ**